

08/2018

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE BRULON**

L'an deux mil dix-huit, le mardi vingt-quatre juillet, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique ordinaire sous la présidence de Monsieur Daniel COUDREUSE, son Maire

Etaient présents : M. COUDREUSE - M. DODIER - M. DUHAMEL - M. VANNIER - Mme ANGONNET - Mme BODIN- Mme BERNIER - Mme CHAUVEAU - Mme RÉZÉ- Mme RAUBER - Mme BREUX - M. LEROY - M. JEFFROY- M. JARDIN

Etaient absentes (excusées) : Mme CORMIER (procuration à M. COUDREUSE)- Mme VERITE (procuration à Mme BODIN)

Secrétaire de séance : Monsieur Pierre JARDIN

Le quorum étant atteint Monsieur Le Maire ouvre la séance, après lecture du procès-verbal de la précédente réunion.

**Point sur les travaux**

**- Gendarmerie**

Monsieur DODIER informe que les travaux de toiture des bâtiments de service techniques sont en cours de réalisation.

**- Voirie- Rue Pré-Nuit**

Présentation du projet d'aménagement définitif de la voirie Pré-Nuit par le cabinet SODEREF.

Le Conseil municipal avait émis le souhait de placer la voie piétonne sur le côté gauche de la rue de Buet, après explications il est préférable de maintenir sur le côté droit.

Un emplacement sera réservé aux piétons dans le fonds du terrain parking rue de Buet.

Le cabinet va étudier la possibilité d'augmenter la surface réservée au parking rue Pré-Nuit en empiétant sur le terrain de la Gendarmerie.

Afin de réaliser les travaux définitifs de la voirie Pré-Nuit avant la fin de l'année, Monsieur Le Maire propose d'organiser une consultation sous forme de procédure adaptée pour les travaux d'aménagement du secteur Pré-nuit et rue de Buet

Composition de marché :

- Extension voie de desserte
- Rue de Buet

Le coût estimé des travaux est de de 86 890 € H.T.

Un seul lot

Critères retenus : 40% Valeur technique - 60% Prix

Après avoir délibéré le conseil municipal autorise Monsieur Le Maire à organiser la dite consultation

**Résultat de la consultation pour les travaux de viabilisation 3 logements Résidence Autonomie (eaux usées -eau potable - eaux pluviales)**

Le Conseil Municipal a décidé de procéder à une consultation sous forme de procédure adaptée pour les travaux concernant la réalisation de l'assainissement des eaux usées et l'eau potable, à la Résidence Autonomie rue Saint Marc

Date de limite de réception des plis : le 25/06/2018

3 entreprises ont répondu à l'offre

Monsieur Le Maire propose de retenir l'entreprise CANA-OUEST pour un montant H.T. de travaux de 39 868.20 € H.T. soit 47 841.84 € TTC.

**Mission de viabilisation de 9 parcelles pour Sarthe-Habitat sur le lotissement des « Deux Chênes »**

08/2018

IL y a lieu de viabiliser 9 parcelles se situant sur 2 macro-lots du lotissement, un branchement d'eau potable, d'eaux pluviales et d'assainissement devront être acheminés et il y a lieu de prévoir, aussi, les finitions sur le chemin piétonnier, la viabilisation définitive de la partie haute du lotissement ainsi que la création d'un busage et la création d'un branchement EP en partie basse.

Monsieur Le Maire propose une mission, un devis de la société SAFEGE

Le Conseil retient la proposition de SAFEGE - 60 rue Sainte Marie 72 530 YVRE L'EVEQUE pour un montant H.T. DE 9800.00 € H.T soit 11 760.00 € TTC.

#### **Maintenance adoucisseur**

Monsieur Le Maire propose de signer un contrat de maintenance pour l'adoucisseur installé à l'école primaire Claude Chappe avec l'entreprise B+ HOME, fournisseur du matériel.

08/2018

08/2018

08/2018

08/2018

08/2018